

Compte-rendu du conseil du 28 juin 2018

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ, Virginie GOURBAT, Nathalie DESBORDES, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET

Secrétaire de séance : Franck DEBORD

Début du conseil : 18h30

Le maire lit l'ordre du jour. Le secrétaire de séance lit le compte-rendu du conseil du 12 avril 2018 qui est adopté à l'unanimité.

Le Maire informe : le bar-restaurant Le Chemin de Ronde doit ouvrir le 13 juillet 2018. Pour la location de la forêt, une réduction du tarif de 1000 € a été demandée, nous sommes en attente d'une réponse. Concernent le PDIPR, un chemin reste litigieux aux Cars, l'accord de passage n'est pas encore donné pour la partie privée.

Comptabilité

Il est nécessaire de créer le compte 261 afin de pouvoir payer la Citoyenne Solaire pour la redevance d'occupation de la toiture du garage communal par des panneaux solaires.

Cotisation

Le conseil accepte les cotisations et subventions suivantes : SPA (236.25€), FNATH (100€), voyage scolaire de deux élèves de la commune (150€), Fondation du Patrimoine (55€).

Acquisition parcelle

Le conseil accepte le don de la famille FAVARD et indique que cette parcelle servira à agrandir l'accès des riverains à leur habitation.

Eglise de Rilhac

Monsieur le Maire fait part d'un devis actualisé par le Maître d'Oeuvre pour la restauration de l'église de Rilhac d'un montant de 1 545 898 € HT et 1 855 077 € TTC. Le Maire demande au conseillers leur avis sur les travaux qui sont une lourde charge pour la commune.

Le Conseil Municipal souhaite continuer à engager les études préalables à la restauration de l'église de Rilhac et considère que ce patrimoine doit être sauvegardé. Il donne son accord pour ces travaux et décide de solliciter des subventions auprès du Conseil départemental de la DRAC de l'Etat et de la Région pour espérer avoir 90 % de subventions.

Frais de scolarité

Les services compétents de la préfecture qui ont pris la décision d'un tarif de 738,60 € par enfants de la commune scolarisé à Saint-Hilaire-Les-Places, conformément aux demandes de Madame Le Maire de Saint-Hilaire-Les-Places. Le paiement étant rétroactif, la commune va devoir verser à Saint-Hilaire-Les-Places la somme restant due de 13 942 € pour les années 2016, 2017, 2018.

Le Conseil Municipal entérine et s'inclinent devant la décision, après un vote à bulletin secret (8 non, 1 blanc, 1 oui) mais indique qu'à l'avenir, les enfants de la commune ne seraient plus systématiquement dirigés vers l'école de Saint-Hilaire-Les-Places. Le Maire indique qu'il devra revoir le système du ramassage scolaire.

Utilisation de l'étang LAMAUD-DESBORDES

La commune a acquis le plan d'eau LAMAUD-DESBORDES en 2016, suite à un don de particuliers.

Cet espace est devenu le site d'implantation des panneaux solaires au sol et le Maire propose qu'il soit ouvert au public pour la pêche, moyennant un tarif de pêche de 10 € la journée.

Il propose de créer un espace pique-nique en installant des tables. Les associations pourraient également l'utiliser pour leurs manifestations ainsi que la cabane qui est équipée en eau et en électricité pour un montant de 50 € la journée.

Le Conseil après en avoir délibéré, accepte la proposition du Maire et précise que le plan d'eau sera ouvert du 15 avril au 15 octobre.

Travaux

Des travaux sont prévus :

- Porte et fenêtres à l'arrière de la mairie pour un montant de 12 533 € (devis réalisé par l'entreprise Marchat à Bussière-Galant) et 77 % de subvention (PNR et Conseil départemental).
- Porte de la sacristie de l'église de Lastours pour un montant de 409 €.
- Réfection du mur du presbytère pour un montant de 22 111 € avec des subventions possibles de l'Etat et du Conseil départemental.

Questions diverses

Le marché aura dorénavant lieu sur le parking du bar restaurant Le Chemin de Ronde.

Des courriers vont être envoyés pour la vente des chemins d'accès aux propriétés privées.

Le 27/06 les 3 étoiles du concours Villes et Villages étoilés ont été remises.

La société A+ Energie va passer dans la commune pour prospecter de nouveaux clients intéressés par une installation photovoltaïque.

Sur les deux parcelles qui doivent être reboisées sur le site de l'ancien captage, une seule l'est l'autre le sera en 2019 quand elle sera nettoyée.

Informations demandées par les personnes présentes dans la salle

Le PLUI sera terminé en 2019.

Demande de nettoyage du chemin qui mène de la salle des fêtes au Chemin de Ronde.

Fin du conseil à 20h

The bottom of the page contains several handwritten signatures and notes. On the left, there are two large, stylized signatures in black ink. In the center, there are two blue ink signatures, one of which includes the text 'Marchat pour Ramail'. To the right, there are two more blue ink signatures, one of which appears to be 'J. Duru'. At the bottom right, there is a large, bold signature in black ink that reads 'Desbordes'.